

Réclamations payées en janvier

No. du décès	Nom du décédé	No de police	Nom du réclamant	Montant	Date du décès	Date du paiement	Adresse du membre avant son décès
				\$			
1473	J. Bte Loranger.	6102	A. Loranger....	1,200.00	25 sept.	18 jan.	St Paulin
1483	J. Bte Rancourt.	17428	V. Faucher.....	1,500.00	19 juill.	18 "	East Brough-
1502	Narcisse Gagnon	26493	F. et D. Ga-				ton
			non.....	1,500.00	19 août	5 "	Hull (2)
1504	R. D. Perreault.	33992	T. Loranger.....	100.00	23 oct.	18 "	Shaw. Falls
1514	Mde J. Paradis..	39672	B. Paradis.....	200.00	9 nov.	5 "	St Roch, Qué.
1524	Yvonne Barbeau.	14595	Alb. Raymond...	50.00	16 "	5 "	Lachute Mills
1525	J. P. Boisseau...	40997	A. McLean.....	1,000.00	21 "	26 "	Hull
1532	H. Auger.....	26378	Eug. Gagnon...	1,000.00	5 déc.	18 "	Shaw. Falls
1534	M. Brisebois....	33112	M. Cardinal....	1,000.00	17 nov.	18 "	Ste Anne
							Bellevue
1536	Alford Presse...	26854	C. et D. Presse	1,000.00	7 déc.	18 "	Ottawa
1538	E. Maurice.....	1602	W. Jubinville...	75.00	16 "	18 "	Ottawa
1539	Marie Naud.....	18814	G. Naud.....	100.00	18 "	18 "	Ste Sophie
1542	G. Payette.....	3169	Ls Jacques.....	50.00	23 "	18 "	St Gabriel
1545	Nap Champagne	3194	M. Brissette....	1,000.00	2 nov.	18 "	Clarkstown
1546	Aimé Gauthier...	39544	A. Lafond.....	750.00	13 déc.	26 "	St Germain
1548	C. Dérigé.....	40524	D. Braudry.....	75.00	25 "	18 "	Embrun
1552	A. Fredette....	12787	J. Latulippe....	100.00	25 nov.	18 "	Brompton
1555	O. Lafontaine...	30429	O. Champagne..	100.00	8 jan.	26 "	Ste Thecle
1556	P. Chatelain....	46148	D. Ranger.....	1,000.00	4 "	26 "	Rockland
1557	W. Desmarais...	13005	P. Bouchard....	1,500.00	4 déc.	26 "	Chicoutimi
1558	Geo. Charron...	4399	E. Thibodeau...	1,500.00	3 jan.	26 "	Montebello

Notes

M. Eug. Sauvé, organisateur de l'Union St-Joseph du Canada dans les provinces de l'Ouest, était à Montmartre, Saskatchewan, au commencement de janvier. Il a été reçu par M. Corriveau, percepteur très dévoué, et a eu le plaisir de lier connaissance avec M. Salomon Léveillé, qui, jadis, fut président général de l'Union St-Joseph d'Ottawa, et qui est maintenant un des citoyens les plus estimés de Montmartre. Au premier de l'an, M. Léveillé a présenté une adresse à M. le curé de la paroisse, au nom des membres de l'Union St-Joseph de la localité. Il a à cœur les progrès de la Société dans la Saskatchewan. Grâce au concours actif de MM. Léveillé et Corriveau, M. l'Organisateur Sauvé a tenu une assemblée de propagande, dimanche, le 14 janvier, qui a remporté un grand succès.

Un Conseil est en voie de préparation à Notre-Dame de la Paix. Il sera probablement installé en mai prochain.

Une assemblée préparatoire a eu lieu à la salle du Conseil municipal, le 28 décembre, assemblée convoquée par M. P. H. Fortin, organisateur. M. le Dr Baulne, de Cheneville, a bien voulu adresser la parole et faire valoir les avantages que présente l'Union St-Joseph du Canada.

Le 7 janvier dernier, le Conseil de St-Etienne des Grès tenait une assemblée dans la Sacristie, gracieusement offerte par M. le curé. L'organisateur J. B. Friset était présent et fut heureux de constater les progrès du nouveau Conseil qui compte 65 membres et qui, grâce à la générosité du receveur, M. St-Onge, possède un assortiment d'insignes d'officiers.

Le Conseil de St-Edouard de Montréal No 146 a voté des félicitations à M. le Dr J. A. Bigonnesse, à l'occasion de sa nomination comme deuxième vice-président de la Société de Colonisation.

Avec plaisir, nous apprenons que M. Camille Gladu, trésorier de notre société à Eastview, Ontario, a été réélu maire de cette localité. M. Gladu jouit de l'estime et de la considération de tous ses concitoyens.

Nos félicitations à M. Louis Gignac, notre receveur à Penetanguishene, qui vient d'être élu maire de cette municipalité.

L'Union St-Joseph du Canada compte plusieurs de ses membres marquants au Conseil de ville d'Ottawa: M. le Dr R. H. Parent, membre du Bureau de contrôle; M. le Dr R. Chevrier, président du comité de Santé; MM. R. E. Valin, M. D., E. Desrosiers, A. Desjardins, échevins.

L'honorable Alphonse Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, est maintenant membre de l'Union St-Joseph du Canada. Cela honore beaucoup notre Société.

Notre Société possèdera probablement un Conseil local à St-Lin, dans un avenir prochain.

M. J. B. Friset, organisateur, était de passage dans cette localité récemment, accompagné de M. Joseph Mercier, agent recruteur.

Nos condoléances à M. Joseph Fournier, notre percepteur de Roxton Pond., qui vient de perdre son père, fondateur de la paroisse Ste-Prudentienne, citoyen marquant et mutualiste distingué.

MGR ALLARD

C'est avec infiniment de regrets que nous avons appris la mort de Mgr Allard, curé de Caraquet, N. B., protonotaire apostolique et fondateur du Collège Sacré-Cœur de Caraquet. Avec lui, un grand Acadien disparaît, et tous les Canadiens-français prennent part à ce deuil.

CONDOLEANCES.

Pembroke, 24 déc. — C'est avec regret que les membres de l'Union St-Joseph du Canada de la localité ont appris la mort de M. Eldège Mathieu. Et ils présentent à sa famille leurs condoléances les plus sincères.

A. J. FORTIER.

Ottawa, 30 janv. — A sa dernière assemblée, le Conseil No 93 de l'Union St-Joseph du Canada a adopté à l'unanimité la résolution de condoléances suivante :

Que le Conseil a appris avec peine la mort de M. Elie Renaud père, et qu'il offre à la famille éplorée ses plus sincères sympathies.

ALEX. DE VARENNES.
Secrétaire.

St-Agapit, 23 janv. — A une assemblée des membres du Conseil local de St-Agapit, No 84 de l'Union St-Joseph du Canada, tenue au lieu ordinaire des séances, la proposition suivante a été adoptée :

Les membres de ce Conseil ont appris avec regret la mort de Madame Isaïe Demers, mère de M. Auguste Demers, 1er vice-président et sœur de notre président, M. Jos. Fréchette. En conséquence, il est proposé par M. Jos. Dutil, secondé par M. J. E. Desrochers, que ce Conseil présente ses plus profondes sympathies à MM. Demers et Fréchette, dans le malheur qui vient de les frapper.

Que copie de la présente résolution leur soit transmise, ainsi qu'au *Prévoyant* pour publication.

FRANCIS ROGER.
Secrétaire.

A notre dernière réunion du 26 janv., il a été proposé par Eugène Dajenais, secondé par Albert Pilote, que le Conseil a appris avec regret la mort de leur confrère Adélard Charron, et que les membres de ce Conseil offrent à la famille du regretté défunt leurs plus sincères condoléances, et que copie de cette résolution soit transmise au *Prévoyant* pour publication.

A. B. PILOTE.
Secrétaire.

Hull, St-Rédempteur.

Windsor, 7 fév. — A l'assemblée des membres de l'Union St-Joseph, Conseil No 89 de Windsor, la résolution suivante fut adoptée :

Proposé par Patrice Ouellette, secondé par Victor Baillargeon, que les membres de ce Conseil ont appris avec regret la mort de Elizabeth Parent, membre de ce Conseil, qu'ils désirent exprimer leurs plus sincères sympathies à la famille éprouvée, et que copie de la présente résolution lui soit envoyée, ainsi qu'au *Prévoyant* pour publication.

Caisse de bénéfices en maladie

(Echelle applicable aux nouveaux membres admis après le 1er septembre 1911.)

AGE	Contribution mensuelle (Classe ordinaire)	CONDITIONS ET AVANTAGES
	cts	
16	30	
17	31	
18	32	
19	33	
20	34	
21	35	
22	36	
23	37	Condition :
24	38	Pour appartenir à cette caisse, il faut être admis d'abord dans la caisse d'assurance.
25	39	
26	40	
27	41	
28	42	
29	43	
30	44	
31	45	
32	46	
33	47	
34	48	
35	49	Bénéfices :
36	50	En maladie : \$5.00 par semaine pendant 15 semaines par année.
37	51	Au décès d'épouse : \$75.00 si elle a subi l'inspection médicale requise.
38	52	
39	53	
40	54	
41	55	
42	56	
43	57	
44	58	
45	59	
46	60	
47	61	
48	63	
49	65	

L'Union St-Joseph du Canada.

L'Union St-Joseph du Canada est une association catholique canadienne-française de bienfaisance.

Elle repose sur des bases solides, tant au point de vue des principes d'affaires qu'à celui de la charité chrétienne.

Elle est administrée avec sagesse et économie.

Elle a des taux avantageux. Elle est un moyen de ralliement pour les Canadiens-français.

AVIS.

Les médecins ne doivent pas oublier qu'ils ne peuvent donner un certificat de maladie à un membre de l'Union St-Joseph du Canada, que lorsque ce membre a été sous leurs soins.

Les visiteurs de malades doivent visiter les malades et s'acquitter de ce devoir consciencieux.